



Compte-rendu du 10 décembre 2025 à 18h45
Salle 215- Centre administratif du centre de services scolaire

LISTE DU COMITÉ

(A = absence à la rencontre)

P	Comité EHDAA Marie-Claude Hudon	P	École Saint-Gérard Audrey Lavoie
P	École Albert-Naud Jimmy Goulet	P	École Saint-Hélène Mélicca Tremblay
	École Bon Pasteur AUCUN REPRÉSENTANT	P	École Saint-Joseph d'Alma Tania Maltais
A	École du Bon-Conseil Hugo Racine	A	École Saint-Joseph d'Hébertville Jérémy Savard
P	École Jean XXIII Mireille Tremblay	P	École Saint-Julien Léa Prescott(substitut)
P	École Maria Jessy Boucher	A	École Saint-Léon Érika Tremblay
A	École Mgr Victor Audrey Blanchet	P	École Saint-Pierre Maxime Latulippe
A	École Notre-Dame Leyla Gilbert	P	École Saint-Sacrement Daniel-Guillaume Simard
P	École Notre-Dame-de-Lorette Stéphanie Jean(substitut)	P	École secondaire Camille-Lavoie Marc Latour
	École Notre-Dame-du-Rosaire PAS DE REPRÉSENTANT	A	École secondaire Curé-Hébert Tania Côté
P	École primaire Garnier Brenda Dufour(substitut)	P	École secondaire Jean-Gauthier Mélanie Gagnon
P	École primaire Saint-Bruno Vanessa Duchesne	P	Pavillon Wilbrod-Dufour Cynthia Minier
P	École Saint-Antoine Natacha Larouche Dallaire(substitut)		

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Monsieur Maxime Latulippe souhaite la bienvenue à tous les membres.

1.2 Ordre du jour : acceptation

Il est proposé par madame Valérie Martel d'adopter l'ordre du jour tel que présentée.

Adopté à l'unanimité

CP20251210-01.2

1.3 Procès-verbal de la dernière rencontre / dispense de lecture et acceptation

Il est proposé par madame Tania Maltais d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

CP20251210-01.3

1.4 Suivi au procès-verbal

Aucun suivi

1.5 Correspondance

Nous avons reçu le rapport annuel du conseil d'administration du CSS.

2. OBJETS DE DÉCISIONS

2.1 Consultation sur la politique relative à la gratuité scolaire et aux contributions financières pouvant être exigées des parents et des élèves.

Madame Christine Flaherty, Directrice générale adjointe et Secrétaire Générale du CSS nous présente le changement proposé.

Considérant que le comité de parents du CSS a été consulté conformément à la Loi sur l'instruction publique concernant la politique relative à la gratuité scolaire et aux contributions financières;

Considérant que Madame Christine Flaherty, Directrice générale adjointe et Secrétaire Générale du CSS, a présenté la politique et expliqué la modification apportée au point 8.4.1;

Considérant que le comité de parents a pris connaissance des ajustements proposés et a eu l'occasion de poser des questions et de formuler des commentaires;

Il est proposé par Madame Cynthia Minier, **et résolu**, d'approuver la modification apportée au point 8.4.1 telle que présentée.

Adopté à l'unanimité

CP20251210 -02.1

2.2 Consultation sur la détermination des services éducatifs secteur jeunes.

Monsieur Jean-François Tadros, Directeur général adjoint et Directeur des services éducatifs, secteur jeunes nous fait la présentation des services offerts.

Considérant la présentation complète de l'organisation des services éducatifs, incluant les orientations, les enjeux anticipés et les ajustements prévus pour répondre aux besoins des élèves du secteur jeunes ;

Considérant les lois, politiques ministérielles, cadres réglementaires et règles de financement auxquels le Centre de services scolaire doit se conformer dans l'élaboration et la mise en œuvre de son offre de services ;

Considérant les efforts soutenus déployés par l'administration afin d'assurer le maintien, la qualité et l'accessibilité des services directs offerts aux élèves, malgré les contraintes organisationnelles et budgétaires ;

Considérant la volonté affirmée de préserver la présence et l'intervention des professionnels dans l'ensemble des établissements du Centre de services scolaire, afin de soutenir adéquatement la réussite, le bien-être et l'inclusion de tous les élèves ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Jimmy Goulet, **et résolu**, d'approuver la détermination des services éducatifs du secteur jeunes telle que présentée, et d'en recommander l'application pour l'année scolaire 2026-2027.

Adopté à l'unanimité

CP20251210-02.2

2.3 Consultation sur le Plan Triennal De Répartition Et De Destination Des Immeubles (PTRDI) 2026-2029.

Monsieur Jean-François Tadros, Directeur général adjoint et Directeur des services éducatifs, secteur jeunes nous fait la présentation.

Considérant le Comité de parents du CSS LSJ a été consulté concernant le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) 2026-2029;

Considérant des changements importants aux IMSE (immeubles scolaires) sont envisagés dans le cadre de ce plan;

Considérant le Comité de parents exprime une inquiétude face au manque d'espace pour les classes spécialisées, notamment pour les élèves EHDAA;

Considérant ces changements peuvent entraîner des ajustements significatifs pour certaines écoles;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie Claude Hudon, **et résolu**, d'approuver le Plan Triennal De Répartition Et De Destination Des Immeubles (PTRDI) 2026-2029, tout en tenant compte des recommandations suivantes:

- Que le CSS Priorise la création et le maintien d'espaces adaptés pour les classes spécialisées;
- Que le CSS évalue les impacts des changements d'immeubles sur les services aux élèves EHDAA;
- Que le CSS assure la mise en place de mesures financières transitoires pour soutenir les écoles qui subissent un changement majeur de leur IMSE (ex.: adaptation des locaux, équipements, ressources humaines);
- Que le CSS assure une communication transparente avec les parents concernant les solutions envisagées;
- Transmette la présente résolution au Conseil d'administration du CSS LSJ pour considération.

Adopté à l'unanimité

CP20251210-02.3

2.4 Consultation sur la Politique d'admission et d'inscription des élèves (secteur des jeunes).

Monsieur Jean-François Tadros, Directeur général adjoint et Directeur des services éducatifs, secteur jeunes fait la présentation du projet de la politique d'admission et d'inscription des élèves avec les modifications apportées.

Considérant la présentation de monsieur Jean-François Tadros, Directeur général adjoint et directeur des services éducatifs secteur jeunes, à la réunion régulière du comité de parents du 10 décembre 2025;

Considérant que le Centre de services scolaire doit établir une politique d'admission et d'inscription des élèves ;

Considérant que les changements proposés clarifieront les règles d'inscriptions pour les choix d'école ;

Considérant que les modifications à la politique expliquent clairement les procédures d'inscription et de répartition des élèves des niveaux préscolaire, primaire et secondaire;

Considérant les dispositions particulières relatives aux programmes pédagogiques spécifiques;

En conséquence, il est proposé par Madame Jessy Boucher, et résolu, d'accepter les modifications proposées à la politique d'admission et d'inscription des élèves (secteur jeunes) telle que déposée, en tenant compte de la recommandation suivante;

Pour clarifier la compréhension de l'énoncé 5.2.6, en faire la modification avec l'ajout proposé qui est surligné:

Un élève, **en situation** de choix d'école, reçoit les services éducatifs en respect de la grille-matière en vigueur dans l'école choisie pour le niveau scolaire concerné.

Adopté à l'unanimité

CP20251210-02.4

3. Objets d'informations

3.1 Semaine de l'engagement Parentale

Mélanie Gagnon explique et fait la promotion de la semaine nationale de l'engagement parental. Elle incite et invite les membres à souligner, de quelque façon que ce soit, l'implication bénévole dans nos écoles.

3.2 Objectifs du comité de parents pour l'année 2025-2026

Pour les objectifs du comité de parents, nous voulons donner plus de place pour les rapports des comités et les sujets qui y sont traités.

Nous voulons aussi inciter les parents à reconnaître et valoriser le plus possible l'implication parentale.

3.3 Suivi journée formation

Vu l'absence des membres du comité organisateur, le point est remis à la prochaine rencontre.

4. Questions et réponses au DG

Question:

- Est-ce que les enseignants peuvent installer l'application clic-école sur leur cellulaire personnel pour leur permettre de partager aux parents des élèves des photos ou des informations pertinentes sur la vie scolaire des jeunes?

Réponse:

- Non car l'application a été conçue uniquement pour une utilisation parentale.

Question:

- Est-ce que les problèmes d'envois massifs de courriels aux parents le matin, lors de suspensions de cours ou autres, rencontre encore des problèmes?

Réponses:

- Ils ne savent pas pour quelle raison certains courriels n'ont pas été acheminés lors de la suspension du transport en début d'année, donc aucun correctif ne peut y être apporté.
- Pour la situation de novembre, le délai d'envoi tardif est relié aux pannes électriques qui ont affectées le système d'envoi automatique. Dans ces situations, l'alternative est la diffusion dans les médias traditionnels, comme la radio.

Question:

- Est-ce possible d'offrir une compensation financière aux parents bénévoles?

Réponse:

- Aucune enveloppe budgétaire le permet, de plus, ce type nous sommes liés par des obligations fiscales concernant la rémunération. Pour des précisions, il est suggéré un échange téléphonique avec le parent qui en a fait la demande.

4.1 Nouvelle question

Une préoccupation a été soulevée concernant un système de récompenses qui a été mis en place par le personnel enseignant et qui offre des sucreries aux élèves. Est-ce que le CSS a une politique concernant l'alimentation équilibrée et/ou sur les saines habitudes de vie qui encadre les aliments/sucreries qui peuvent être offerts en récompenses aux élèves?

5. Les trésors de Marc

Monsieur Marc Latour fait un petit rappel des normes autorisées des tarifs pour les frais de déplacements selon la politique de remboursement du CSS. Pour les déplacements locaux, un montant de 5.10\$ par déplacement est octroyé, pour les autres déplacements c'est 0.51\$ du km. Si covoiturage, majoration de 0.10\$. Il est important de préciser le nom de la personne qui covoiture sur le formulaire. Pour les frais de gardiennage, un montant de 10\$ de l'heure est accordé, pour un maximum de quatre heures par rencontre.

6. Rapport des comités

6.1 Comité transport

La prochaine rencontre aura lieu le 15 décembre.

6.2 Comité consultatif EHDAA

- Présentation du rapport de la rentrée. Il y a 17 % des élèves du CSS qui sont identifiés EHDAA dont 113 au primaire et 45 au secondaire.
- Des défis sont rencontrés au sein de nos élèves immigrants étant donné qu'au moins 15 langues différentes ont été identifiées.
- Le 29 avril prochain, il y aura retour de la journée jaune pour promouvoir la différence.

6.3 F.C.P.Q

Le dernier CG s'est tenu à Québec le 29 novembre dernier.

- Présentation des résultats de l'étude panquébécoise sur la communication école/famille par madame Catherine Ratelle, chercheuse de l'université Laval.
- Une présentation D'allo Prof sur le développement d'un outil d'accompagnement conçue avec ;'IA.
- Un atelier d'échange sur les points saillants et les amendements du PL 94.

6.4 Comité « Tactique »

Il y a eu présentation du plan d'action et des outils qui seront diffusés à tout le personnel scolaire. Une présentation sera offerte aux parents lors de la prochaine rencontre.

6.5 Comité Stratégique « Alliance Parentale »

Aucune rencontre

7. QUESTIONS DIVERSES

Un projet de "Cantine pour tous" sera offert dans la région. Les informations seront déposées sur la page facebook du comité de parents.

8. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 11 février 2026 à 18h45

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée proposée par madame Cynthia Minier À 21h28